

DÉPARTEMENT DU CALVADOS
Commune de CONDE EN NORMANDIE
"Commune déléguée CONDE SUR NOIRREAU"

Rue du Pont Cei

Projet de Pôle médical

SCHEMA DE PRINCIPE DE DIVISION

Cadastre : (avant DMPC)
Section CD n° 8
Contenance cadastrale : 26a 20ca

Indice	date	Nature du plan / modification	établi par	vérifié par
A	04.07.2022	Projet de division	S.B.	Gu.D.



Dossier n° : PRJ CD 8

Echelle : 1/500°

PONT-ÉVÈQUE - Bureau principal
9, Place du Bras d'Or
14 130 Pont-Évêque

CAEN - Bureau secondaire
102 Ter, Avenue Henry Chéron
14 000 Caen
Responsable : Guillaume Doligez

FALAISE - Bureau secondaire
44, rue Georges Clémenceau
14 700 Falaise
Responsable : Jean-Marc Plénot

ARGENTAN - Permanence
Espace Bee Cowork - 1 rue de la Paix
Place des Trois Croix - 61 200 Argentan
Responsable : Jean-Marc Plénot
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Et les autres jours sur rendez-vous

Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40 - contact@amengo.fr - www.amengo.fr

Successeurs de Gerçais DOLIGEZ - Gustave LUBAC - Maurice BIZET - Michel BRILLAND - Raymond CLEMENCEAU
SELARL au capital de 36 280€ - RCS Lisieux : 442 135 976 00045
TVA Intracomm: FR764442135976 - NAF71124 - N°inscription OGE : 2002C200010

AMÉNAGÉO

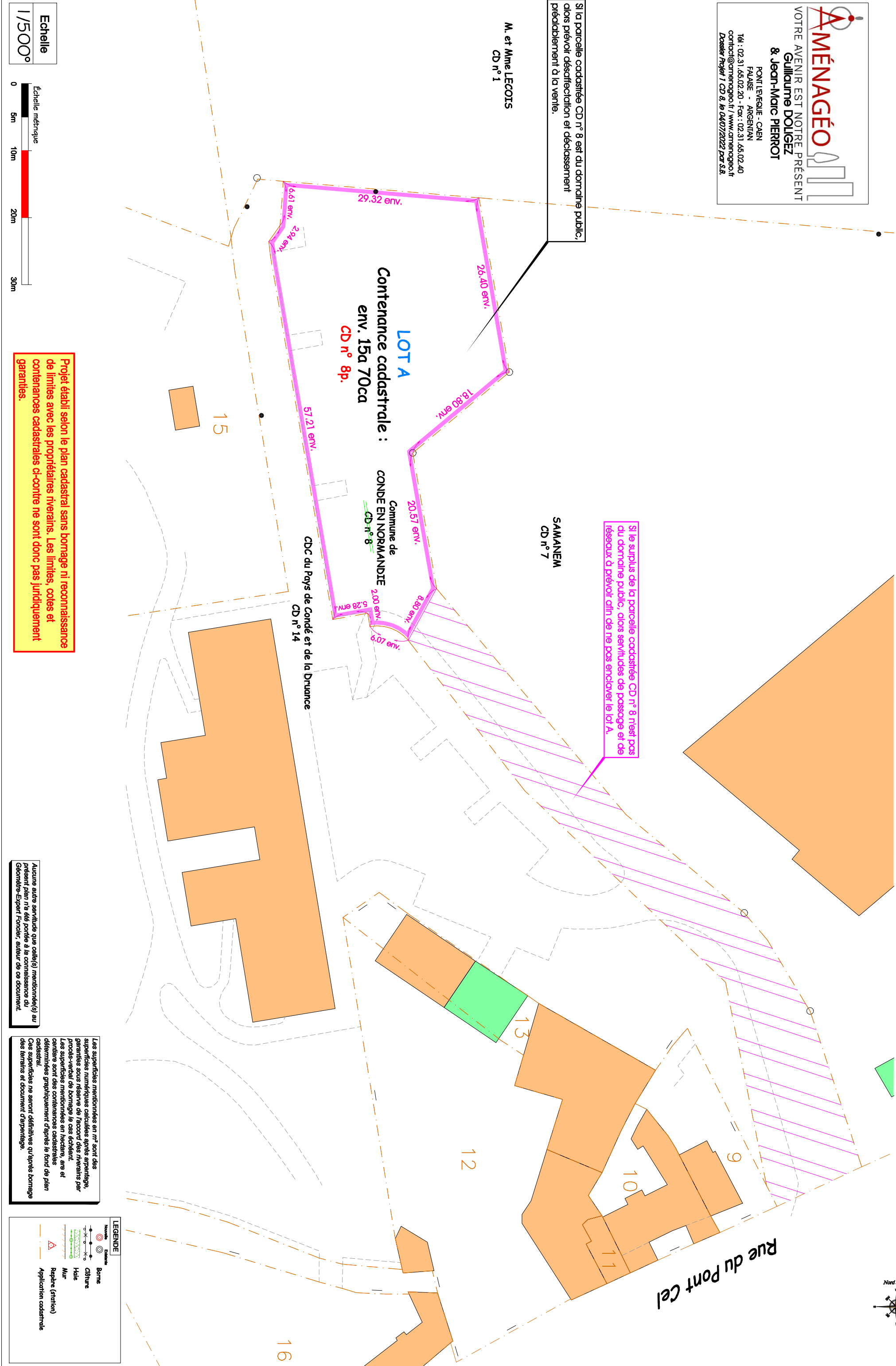
VOTRE AVENIR EST NOTRE PRÉSENT
Guillaume DOUGÉZ
& Jean-Marc PIERROT

PONT L'ÉVÊQUE - CAEN
 FALAISE - ARGENTAN
 Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40
 contact@amenageo.fr / www.amenageo.fr
 Dossier Projet / CD & le 04/07/2022 par S.B.

Si la parcelle cadastrée CD n° 8 est du domaine public, alors prévoir désaffectation et déclassement préalablement à la vente.

M. et Mme LECOTIS
CD n° 1

Si le surplus de la parcelle cadastrée CD n° 8 n'est pas du domaine public, alors servitudes de passage et de réseaux à prévoir afin de ne pas enclaver le lot A.



LOT A
Contenance cadastrale :
env. 15a 70ca
CD n° 8p.

Commune de
CONDE EN NORMANDIE
CD n° 8

SAMANEM
CD n° 7

CDC du Pays de Condé et de la Druance
CD n° 14

Rue du Pont Cel

Projet établi selon le plan cadastral sans bornage ni reconnaissance de limites avec les propriétaires riverains. Les limites, cotes et contenances cadastrales ci-contre ne sont donc pas juridiquement garanties.

Aucune autre servitude que celle(s) mentionnée(s) au présent plan n'a été portée à la connaissance du Géomètre-Expert Foncier, auteur de ce document.

Les superficies mentionnées en m² sont des superficies numériques calculées après arrondissement, garanties sous réserve de l'accord des riverains par procès-verbal de bornage le cas échéant.
Les superficies mentionnées en hectares, ares et centiares sont des contenances cadastrales délimitées graphiquement d'après le fond de plan cadastral.
Ces superficies ne sont définies qu'après bornage des terrains et document d'arpentage.

LEGENDE

- Niveau
- Bornes
- Clôture
- Halle
- Mur
- Repaire (station)
- Application cadastrale

Echelle
1/500°

